

Traduction du courrier de M. Horst Seehofer, Ministre allemand de l'Intérieur, des Travaux publics et de la Patrie, du 4 décembre 2018 adressé à M. Hendrik Hering, Président du Landtag de Rhénanie-Palatinat

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 30 octobre 2018 concernant la résolution adoptée par le Conseil Rhénan le 18 juin 2018 et portant sur le commissariat de police commun transfrontalier au Bienwald.

La Police fédérale attache une très grande importance à la coopération bilatérale avec la Police aux frontières. Les deux pays s'efforcent de poursuivre de manière intensive la coopération opérationnelle dans les zones frontalières. Il est par ailleurs prévu de continuer les opérations et / ou les patrouilles communes avec les partenaires français.

Le commissariat de la Police fédérale au Bienwald, à l'instar de tous les autres commissariats de la Police fédérale, fait toujours partie des planifications portant sur de nouvelles dotations en effectifs en vertu du plan de création de nouveaux postes qui prévoit des affectations concrètes aux différents commissariats de la Police fédérale. Comme les nouveaux agents de police formés pour pourvoir les nouveaux postes permanents n'entreront en fonction les uns après les autres qu'à partir du printemps 2019, les réflexions censées prendre en considération l'évolution la plus récente du travail policier et de l'organisation ne sont pas encore terminées.

La fermeture du commissariat de la Police fédérale au Bienwald n'est de toute façon pas envisagée. Bien au contraire, la Police fédérale entend maintenir sa présence dans la région du Bienwald. Etant donné la mauvaise qualité des édifices, et donc une infrastructure déficiente pour héberger le commissariat au Bienwald, il est pourtant prévu de délocaliser ces locaux sur le territoire allemand. Les examens en la matière ne sont pas encore terminés.

Sincèrement,

[Signature]